



Station de réparation de vélo - Une des propositions réalisées dans le cadre du budget participatif 2021

N° **41** ÉDITION DE
MARS 2023

3 NOTRE BULLETIN

L'INFORMATION MUNICIPALE

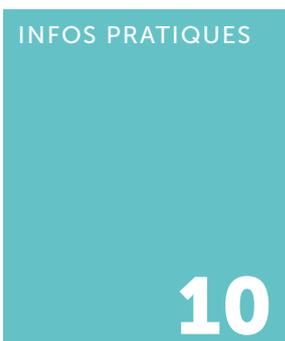
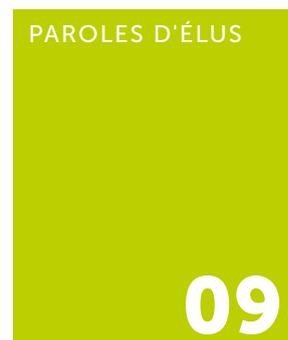
 | ancenis-saint-gereon.fr

DÉMOCRATIE LOCALE

Des idées pour ma ville !
Page 5

ENVIRONNEMENT

Eau : dans les coulisses
de l'usine des eaux **Page 4**



LE FALC, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le FALC veut dire Facile à Lire et à Comprendre. Beaucoup de personnes ne comprennent pas très bien les textes d'un bulletin municipal ou d'un journal. Maintenant, il y a dans « Notre Bulletin » des textes faciles à lire. Une image signale ces articles. La voici



UNE VILLE PLUS CITOYENNE



© Nathalie Gaultier

À partir du 11 mars, vous pourrez, pour la seconde fois, nous faire part de vos idées pour améliorer le quotidien de la commune. Le budget participatif, c'est une enveloppe de 80 000 euros mise à disposition par la mairie pour réaliser des projets tous les deux ans. En 2021, 24 projets avaient ainsi été proposés. Des jeux collectifs aux vergers dans les quartiers en passant par une cabane à dons et des jardins sur les murs de la ville, les habitant-es d'Ancenis-Saint-Géréon ont une nouvelle fois démontré leur créativité et leur ingéniosité. Cinq projets avaient finalement été votés, ils sont aujourd'hui installés ou en cours d'installation aux quatre coins de la commune.

Le budget participatif s'inscrit dans notre souhait d'impliquer toujours plus les habitant-es dans la vie municipale. Depuis le début du mandat, plusieurs instances ont été créées ou remises en place dans ce sens : les Conseils Consultatifs de Quartiers et de Villages, le Conseil Municipal Enfants, le Conseil Municipal Jeunes, les Ambassadeurs Culturels. Ce sont près de 150 Anceniennes et Anceniens, âgés de 7 à 90 ans qui débattent et s'investissent pour leur ville en collaboration avec la mairie.

Pour celles et ceux qui n'auraient pas le temps d'intégrer ces instances ou qui souhaitent participer différemment, des concertations sont régulièrement proposées sur divers sujets. Ainsi, depuis le début de notre mandat, nous avons sollicité votre opinion sur l'identité visuelle de la ville, le choix du logo du Théâtre Quartier Libre, les orientations de nos projets urbains ou encore la rédaction de la Charte de l'urbanisme, document clef pour construire

la ville de demain. Vous pourrez également venir à la rencontre des élu-es fin mars-début avril au cours des réunions Info-rencontres de quartier.

Joint à ce bulletin, vous trouverez d'ailleurs un exemplaire simplifié de la Charte de l'urbanisme. La Charte de l'urbanisme a été conçue avec les nombreuses parties prenantes des projets immobiliers : opérateurs, promoteurs, professionnelles de l'immobilier, architectes, bailleurs sociaux, Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), élu-es, et bien sûr habitant-es. Si elle est avant tout destinée aux professionnelles, il est important que chacun-e puisse comprendre la mécanique des projets immobiliers et leur impact sur la façon de vivre des futurs habitant-es.

En 2023, nous lancerons d'autres consultations sur l'organisation de temps festifs pour nos ainé-es, l'éclairage public ou encore les mobilités.

Notre idée de la ville de demain est une ville citoyenne où chacun.e peut s'exprimer, donner son avis, où les élu-es et les services travaillent main dans la main avec les habitant-es.

Alors, en mars, grand remue-méninge, soyez nombreux à donner vos idées !

RÉMY ORHON

Maire d'Ancenis-Saint-Géréon
Vice-président du conseil départemental

Édition

Ville d'Ancenis-Saint-Géréon
CS 30217
44156 ANCENIS-
SAINT-GÉREON Cedex
02 40 83 87 00
mairie@ancenis-saint-gereon.fr
www.ancenis-saint-gereon.fr

Directeur de la publication

Rémy Orhon

Rédaction

Service communication

Date de remise des articles pour le
numéro d'avril : **5 mars**

Mise en page et impression

Imprimerie Planchenault
(202300423 MM)
Tirage à 7300 exemplaires

ISSN 2677-2272

Cet imprimé est certifié PEFC™



DANS LES COULISSES DE L'USINE D'EAU POTABLE

Chaque jour, environ 14 000 mètres cubes d'eau potable sont distribués sur l'ensemble du Pays d'Ancenis. Puisée dans la Loire, l'eau traverse plusieurs phases de traitement au sein de l'usine de production d'eau potable d'Ancenis-Saint-Géréon. Elle est ensuite distribuée sur l'ensemble du réseau pour parvenir jusqu'au robinet des habitantes et habitants.

L'EAU POTABLE EN 8 ÉTAPES

1. Pompage dans la Loire. Avec un bras mobile ancré dans l'île Delage, près de la halte nautique.

2. Pré-ozonation. Aération de l'eau avec de l'ozone. Ce gaz agit sur la couleur et permet de rendre visibles les algues contenues dans l'eau.

3. Reminéralisation. En ajoutant de l'acide et de la chaux, l'eau est adoucie pour éviter le tartre dans les canalisations.

4. Décantation. Les matières en suspension sont agglomérées grâce à un coagulant et viennent se fixer sur du micro-sable. À ce stade, 60 à 80 % des impuretés sont éliminées.

5. Filtration sur sable. L'eau traverse un lit de sable qui agit comme un filtre. Les matières organiques, le fer ou encore l'ammoniaque viennent se fixer dans le sable. À la sortie, l'eau est limpide.

6. Inter-ozonation. L'ozone vient détruire les molécules de pesticides ainsi que les dernières bactéries et virus qui auraient résisté jusque-là.

7. Filtration sur charbon actif. Ce dernier procédé vise à intercepter tout ce qui est trop petit pour avoir été attrapé avant. Notamment les pesticides, qui viennent se loger dans les grains de charbon. Il améliore également le goût de l'eau.

8. Chloration. On ajoute quelques gouttes de chlore pour s'assurer qu'aucune bactérie ne se développera dans l'eau jusqu'à son arrivée dans les robinets.

TROIS QUESTIONS À JOËL GIRAUD, responsable des études et travaux chez Atlantic'eau

Combien de foyers sont alimentés par l'usine ?

L'usine alimente tout le territoire du Pays d'Ancenis. Cela représente 27 000 abonnés, soit environ 60 000 habitant-es. Elle permet également d'alimenter les 3 châteaux d'eau du territoire.

Comment la qualité de l'eau est-elle contrôlée ?

Des contrôles de qualité de l'eau sont réalisés en continu. Des prélèvements manuels ont lieu chaque jour et l'Agence Régionale

de la Santé vient réaliser des contrôles réguliers. L'eau qui sort de nos usines est de plus en plus contrôlée. C'est le cas par exemple pour les molécules de pesticides qui sont de mieux en mieux détectées afin d'être mieux traitées et éliminées.

Quel futur pour l'usine de production ?

L'usine a été mise en service il y a 60 ans et arrivera bientôt aux limites de ses capacités. Le territoire du Pays d'Ancenis se développe, une nouvelle usine devrait voir le jour d'ici 10 ans afin de répondre à la demande.

À SAVOIR

Atlantic'eau est le syndicat en charge de l'eau potable sur une grande partie de la Loire-Atlantique.

Véolia est en charge de l'exploitation de l'usine et du service aux abonnés.



Avant d'arriver au robinet, l'eau de la Loire est assainie dans l'usine d'Ancenis-Saint-Géréon

DES IDÉES POUR MA VILLE !

En 2021, la municipalité initiait le tout premier budget participatif de la commune. Grâce à la participation des citoyennes et citoyens, 5 projets ont pu voir le jour. Une seconde édition est lancée en mars. Laissez-vous tenter pour proposer des idées pour votre ville !

La volonté municipale est de faire vivre la démocratie locale tout au long du mandat en dehors des moments clés que sont les élections. Depuis le début du mandat, outre le budget participatif, les Conseils Consultatifs de Quartiers et de Villages ont vu le jour. Ils pourront également être force de proposition pour cette nouvelle édition.

COMMENT FONCTIONNE LE BUDGET PARTICIPATIF ?

Les citoyen·nes sont invité·es à proposer des projets d'investissement d'intérêt général en vue de la réalisation de travaux sur un espace public (bâtiment, un site, une rue ou de l'achat d'équipement...). L'enveloppe allouée par la commune pour l'ensemble des projets 2023 est de 80000 €. Un comité de pilotage,

constitué d'élus, d'habitants, de représentants des Conseils Consultatifs des Quartiers et de Villages, accompagné par les services municipaux, encadre tout le processus.

QUI PEUT PARTICIPER ?

Le budget participatif concerne tous les habitant·es de la commune, non élu·es, de plus de 11 ans, individuellement ou collectivement, ainsi que les personnes morales habilitées (associations) ayant leur siège social à Ancenis-Saint-Géréon.

À PARTIR DE QUAND ?

L'appel à projets est lancé **du 11 mars au 30 avril**. Le comité de pilotage déterminera ensuite les projets éligibles pour une opération de vote à la rentrée.

EN PRATIQUE

Le règlement et le formulaire de dépôt de projets sont à retrouver en ligne sur participons-ancenis-saint-gereon.fr, sur le site internet de la ville, à l'accueil de la mairie et à l'annexe de la Chevasnerie.

Le calendrier prévisionnel :

- Appel à projets : du 11 mars au 30 avril
- Réunion d'information et d'accompagnement : avril
- Instruction des dossiers (éligibilité et faisabilité) : mai-juin
- Présentation des projets retenus et vote de la population : du 2 au 30 septembre
- Annonce des résultats : novembre 2023

RENSEIGNEMENTS service communication et démocratie locale au 02 40 83 86 83 communication@ancenis-saint-gereon.fr





PRÉVENTION

UNE CONVENTION POUR RESPONSABILISER LES LYCÉENS ET LUTTER CONTRE LE DÉCROCHAGE

La ville d'Ancenis-Saint-Géréon et le lycée Joubert-Maillard viennent de signer une convention relative à l'organisation de mesures de responsabilisation des jeunes. Concrètement, la mairie s'engage à accueillir des élèves en sanctions disciplinaires pour les faire participer à des activités d'intérêt local.

La mesure de responsabilisation est une sanction disciplinaire prononcée par le chef d'établissement ou le conseil de discipline. Elle permet de réaffirmer le respect des règles tout en limitant les exclusions, temporaires ou définitives.

La mesure de responsabilisation consiste pour l'élève à participer, en dehors des heures d'enseignement, à des activités de solidarité, culturelles, de formation ou à l'exécution de tâches à des fins éducatives pour une durée maximale de 20 heures. L'élève peut ainsi découvrir un environnement différent et prendre conscience

que les règles élémentaires du « vivre ensemble » sont les mêmes partout.

« Ce qui nous intéresse dans cette démarche, c'est qu'elle s'inscrit dans la prévention. Elle permet de limiter l'exclusion, voire le décrochage scolaire » précise André-Jean Vieau, adjoint à la jeunesse et représentant de la ville au conseil d'administration du Joubert-Maillard.

La mairie se prépare ainsi à accueillir des élèves concernés par une mesure de responsabilisation et à l'associer, avec l'accompagnement

du service jeunesse, à des activités d'accueil, d'animation, administratives ou de maintenance de l'espace public assurées par les services municipaux.

La mise en œuvre d'un tel partenariat nécessitera au préalable, à chaque fois que la situation se présentera, une rencontre entre l'établissement, le jeune, sa famille et le service Jeunesse pour que celui-ci décide de l'accompagnement ou non. Une fois accepté, il faudra définir les modalités d'exécution de la mesure de responsabilisation, les objectifs, les activités et le référent.

UNE ANNÉE MARQUÉE PAR L'INFLATION

Le budget de l'année 2023 a été voté lors du conseil municipal du 6 février dernier. Le contexte économique a fortement impacté les décisions municipales. Les élus doivent faire face notamment à la hausse des prix de l'énergie et de l'inflation.

Lors du débat d'orientation budgétaire de décembre dernier, le Maire avait introduit la séance par ces quelques mots : « **Nous avons changé de monde.** Après la crise sanitaire et la crise climatique, nous devons faire face à la crise énergétique générée par la guerre en Ukraine. Il n'y aura plus d'année « normale ». **Nous devons nous préparer à être sans cesse confrontés à l'imprévu** » résumant ainsi la situation complexe dans laquelle se trouvent une grande partie des communes de France à l'heure des arbitrages budgétaires.

« *Contrairement à d'autres communes, nous avons fait le choix de préserver nos services publics, essentiels pour les plus fragiles* », explique Gilles Rambault, adjoint aux finances et aux ressources humaines. « *Nous ne souhaitons pas rogner sur le cœur de l'action municipale au risque de perdre le sens de l'action publique.* »

Le 6 février, les élus ont pour cela dû voter l'augmentation de 5 % des taux de taxes foncières et de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires. « *L'impôt le moins injuste, puisqu'il existe*

des exonérations pour les moins aisés » continue Gilles Rambault. Cette hausse, couplée aux économies trouvées dans chaque service, permet d'équilibrer le budget de fonctionnement et de dégager une épargne raisonnable pour investir.

QUELQUES REPÈRES :

34,5 millions d'€

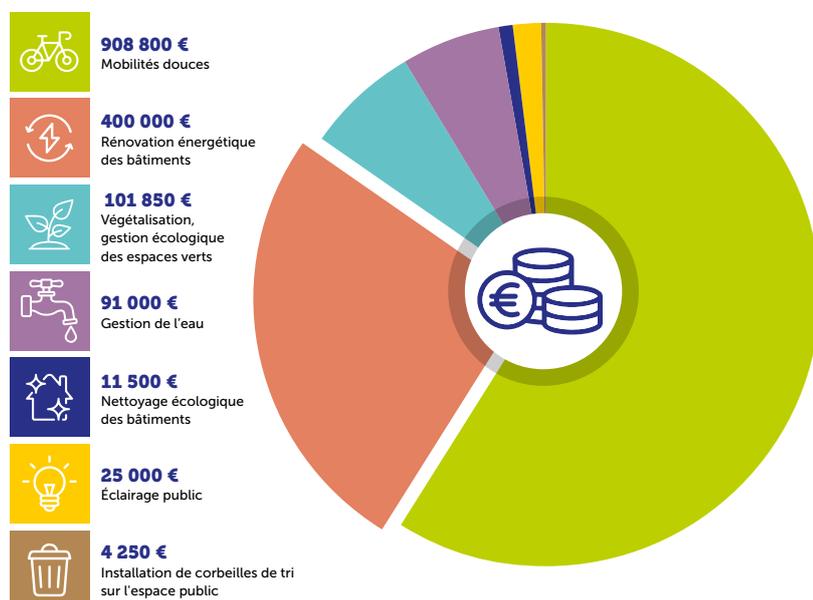
c'est le budget d'Ancenis-Saint-Géréon (fonctionnement et investissement cumulés).

7,2 % c'est le pourcentage d'augmentation de nos charges en 2023 essentiellement liée à l'inflation, hausse de l'énergie et à l'augmentation du point d'indice des ressources humaines.

271 600 € c'est le montant des subventions de fonctionnement allouées aux associations locales en 2023. Enveloppe globale identique aux années précédentes.

35,36 % c'est le taux de taxe foncière sur les propriétés bâties 2023.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE, LA VILLE INVESTIT 1,5 MILLION



LE HARCÈLEMENT DE RUE, UN PHÉNOMÈNE EN HAUSSE

« Je marche vite », « je les ignore et continue ma route », « je mets mes écouteurs », « je fais semblant d'appeler quelqu'un »... Ces témoignages sont ceux de jeunes femmes de 13 à 20 ans qui ont été victimes de harcèlement de rue. Ils ont été recueillis lors de l'enquête « Aux filles du temps » menée par l'association LadydeNantes en juin 2021* dans notre département.

Commentaires, interpellations ou comportements intimidants, insistants, humiliants voire menaçants ou violents, le harcèlement de rue englobe un ensemble d'attitudes qui engendrent malaise et peur chez celles qui le vivent. Partout, en zone rurale comme en zone urbaine, nous assistons à une hausse de ce phénomène.

Ce n'est pas toujours le fait de jeunes hommes mais également d'hommes adultes. Selon l'enquête, 79 % des filles ont déjà été victimes de harcèlement de rue par un harceleur adulte. Pour 69 % d'entre-elles, les agressions sont si fréquentes

qu'elles ne les comptent plus. Pour se protéger, les femmes ont développé des stratégies comme ne plus sortir la nuit, s'interdire de porter certaines tenues ou ne plus prendre les transports en commun. Elles empruntent des chemins différents, qu'elles jugent plus sécurisés car plus fréquentés. Elles renoncent donc à un ensemble de libertés.

« Les violences sexistes, les mots et les actes, le regard de la société et la place de l'homme dans cette dernière participent au sentiment d'insécurité dans l'espace public et grignote sournoisement la liberté de vivre et de penser des

femmes. À l'approche de la Journée internationale des droits des femmes, le 8 mars, nous souhaitons combattre ce harcèlement de rue pour qu'il cesse sur Ancenis-Saint-Géréon » s'exclame Mireille Loirat, première adjointe.

Pour aller plus loin ou obtenir des conseils si vous êtes victimes ou témoins :

www.stopharcelementderue.org

*Enquête Aux filles du temps produite par l'association LadydeNantes réalisée auprès de 694 filles de 13 à 20 ans issues de la Loire-Atlantique et de Vendée.

L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES EN DÉBAT AU COLLÈGE



Le 8 mars, c'est la Journée des droits des femmes. À cette occasion, le service jeunesse ira rencontrer des 6^e du collège René-Guy Cadou pour parler de l'égalité femmes-hommes. Ils joueront à un jeu de société qui permet de discuter des clichés sur les hommes et les femmes. Par exemple dire que les filles sont coquettes et que les garçons sont forts. Ce jeu amènera les élèves à s'interroger sur la différence et sur le respect de l'autre.

PAROLE DE LA MAJORITÉ...

LES INÉGALITÉS ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES PERDURENT... UN MÊME CONSTAT DANS DE MULTIPLES DOMAINES !

Progression du sexisme ordinaire

Le sexisme désigne la conviction qu'il existe une hiérarchie entre les sexes, une différence de rôle social, le plus souvent au profit des hommes. Cette conviction peut s'exprimer à travers une grande variété d'actes, du plus banal (blague, discrimination à l'embauche) aux plus répréhensibles (viol, féminicide).

Dans notre commune comme ailleurs, on peut chaque jour être témoin ou acteur d'une quantité

de ces violences ordinaires. Le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCE) a montré, dans son rapport 2022, que le sexisme ne recule pas et même que ses manifestations les plus violentes perdurent. Ces violences ne sont pas seulement dans l'espace public : en Loire-Atlantique, 4600 femmes sont victimes de violences intrafamiliales (physiques et/ou sexuelles) par an.

Des inégalités parfois renforcées par les institutions

À l'heure où nous écrivons ces lignes (9 février), la contestation contre la réforme des retraites occupe le devant de l'actualité.

Parmi les arguments avancés contre ce projet, celui de l'inégalité de traitement entre les hommes et les femmes dans le travail et lors de la retraite est l'un des plus débattus. Avec des carrières hachées, des

temps partiels et des métiers pénibles qui ne sont pas reconnus comme tels, beaucoup de femmes ont une période de chômage forcé avant la retraite et 40 % d'entre elles ont une retraite incomplète (contre 32 % des hommes). Réduire les 28 % d'écart de salaire entre les femmes et les hommes, à travail équivalent, permettrait de lutter contre ces inégalités et d'augmenter le volume de cotisations pour la retraite.

De plus, pour les collectivités comme notre commune, le projet de réforme des retraites prévoit dès 2024 une augmentation de 1 % des cotisations employeur... Un surcoût que la commune devra assumer seule, au détriment de sa capacité à assurer ses missions de service public... comme, par exemple, l'éducation à l'égalité.

Les élus de la majorité :
majorite@ancenis-saint-gereon.fr

PAROLE DE LA MINORITÉ...

NOS POSITIONS LORS DU VOTE DU BUDGET 2023

Comme chaque année, nous, élus communaux, avons la responsabilité de voter le budget de la ville. Voici quelques-unes des interventions et positions prises par notre groupe lors du conseil municipal du 6 février 2023 :

Contre l'augmentation de 5 % du taux de taxe foncière proposée par la majorité

Au moment du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) la majorité envisageait déjà cette hausse. Nous avons dit qu'il nous semblait inopportun d'augmenter cette taxe au regard des nombreuses augmentations que subissent déjà nos concitoyens. Depuis, l'Etat a annoncé une réévaluation des bases locatives de 7,1 % (indexation sur l'inflation). Cela signifie que les quelques 56,5 % de foyers d'Ancenis-Saint-Géréon, propriétaires de leur logement, vont subir une hausse mécanique (7,1 %) de l'assiette servant à calculer le montant de leur taxe foncière ; la commune bénéficiera des recettes générées

par cette réévaluation. Or 70 % des foyers fiscaux sur la commune ont des revenus inférieurs à 30000 €/an. On ne peut donc pas considérer que la majorité des propriétaires sont des nantis !

Nous avons également rappelé l'impact plus important encore pour les habitants de l'ancienne commune de Saint-Géréon. En effet, depuis la fusion des deux communes, ils supportent déjà une hausse des taux en raison du lissage pour arriver d'ici 2031 au niveau des taux de l'ancienne commune d'Ancenis.

Voilà pourquoi nous avons maintenu notre position exprimée lors du DOB et avons voté contre cette augmentation de la taxe foncière.

Abstention sur le budget 2023 proposé par la majorité

Depuis le début du mandat nous proposons de travailler avec la majorité à une stratégie financière.

Depuis le début du mandat nous alertons de ne pas tarder pour recourir à l'emprunt lorsque les taux étaient peu élevés.

Depuis le début du mandat la majorité ne nous écoute pas.

Cette année encore, bien des motifs d'insatisfaction :

- Trop peu de temps pour prendre connaissance des éléments du budget (une seule commission finances sur ce thème ne permettant pas un travail en commun approfondi) ;
- Des données imprécises (ex. sur le montant des efforts demandés aux services ou celui des économies générées par les mesures de sobriété énergétique) ;
- Un résultat net de clôture du budget 2022 faisant apparaître un montant important de « reste à réaliser » et pourtant un budget d'investissement 2023 à la même hauteur que 2022, et ce alors que la collectivité n'arrive pas à recruter : c'est assez incohérent !

Voilà quelques-unes des raisons pour lesquelles **nous nous sommes abstenus lors du vote de ce budget.**

Nous contacter :

permanences en mairie le samedi 10h-12h, elus.minorite.ancenis.saint.gereon@gmail.com ou par courrier à notre attention à l'adresse de la Mairie.
Pierre Landrain, Cécile Bernardoni, Olivier Binet, Séverine Lenoble, Nicolas Raymond, Sarah Rousseau, Nabil Zeroual.

INFORMATIONS

PRATIQUES

NUMÉROS D'URGENCES

- 18, **POMPIERS**
- 17, **GENDARMERIE**
- 15, **MÉDECINS / AMBULANCES**
- 3237, **PHARMACIE DE GARDE**

VIOLENCES INTRAFAMILIALES

En cas de danger grave et immédiat :

- Message d'urgence **114**, par sms en cas d'impossibilité de parler
- Allô Enfance en Danger : **119**, par téléphone

Besoin d'écoute :

- Violences Femmes Info : **3919**,
- SOS Hommes Battus : soshommesbattus.org
- Prévention Suicide : **3114**,
- Maltraitements contre les personnes âgées et/ou handicapées : **3977**,
- Lutte contre le harcèlement : **3020**,

TAXI-AMBULANCE

JUSSIEU SECOURS

☎ **02 40 28 22 22**

TAXI D'ANCENIS | Frédéric Drevo

☎ **06 82 56 88 49**

VÉTÉRINAIRES

CLINIQUE ARCADIA

☎ **02 40 83 02 97**

UNE NOUVELLE BALAYEUSE POUR LE SERVICE PROPRETÉ

Récemment, la commune d'Ancenis-Saint-Géréon a décidé d'investir dans une nouvelle balayeuse de rue pour le service propreté. En effet, l'ancienne atteignant bientôt les dix ans devenait compliquée à entretenir et n'était plus confortable ni pour les agents, ni pour les personnes aux alentours de par le bruit qu'elle émettait. « *Ce nouveau véhicule est plus respectueux de notre planète : il est plus économe en eau et consomme moins de carburant* » précise Renan Kervadec, adjoint aux travaux et aux infrastructures. La nouvelle balayeuse est donc plus efficace, aspire mieux et est bien plus pratique que la précédente. Cet investissement s'ajoute à l'acquisition récente d'un véhicule électrique biplace qui facilitera le travail de l'équipe de propreté. Les agent-es sont donc ravi-es !



OPÉRATION CITOYENNE « NETTOYAGE DE PRINTEMPS »

Samedi 11 mars, de 14h à 16h



Parce que la propreté de la ville concerne le quotidien de tous, la municipalité d'Ancenis-Saint-Géréon invite les habitantes et habitants à se joindre aux élu-es pour organiser un grand nettoyage de la ville le samedi 11 mars de 14h à 16h.

Nous vous donnons rendez-vous à 14h sur 5 sites : complexe du Bois Jauni, les Arcades-Moutel, la gare, sur le parvis de la mairie et devant la salle du Gotha.

Venez équipé-e de gants et de votre bonne volonté pour agir. Les sacs seront fournis.

RÉUNIONS PUBLIQUES

RISQUES D'INONDATION

Jeudi 2 mars à 18h, salle Loire, Espace E. Landrain

Présentation de la nouvelle cartographie des risques d'inondation par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Loire-Atlantique.

CHARTRE DE L'URBANISME

Lundi 13 mars à 18h, salle Loire, Espace E. Landrain

Présentation à la population de la charte de l'urbanisme jointe au présent bulletin. Entrée libre.

DÉSERTS MÉDICAUX

Lundi 27 mars à 18h30, salle Loire, Espace E. Landrain

Non remplacement des départs en retraite, tensions dans les services hospitaliers,... nos territoires sont victimes d'une pénurie de médecins. Plus de sept millions de Français vivent aujourd'hui dans un désert médical. Pour lutter contre les déserts médicaux, des députés de différentes sensibilités s'unissent. Un groupe composé d'une quarantaine de députés de différents partis, dont Jean-Claude Raux, député de la 6^e circonscription, a travaillé sur un projet de loi. Ils vous invitent à venir échanger lors de cette soirée.

CCQV VILLAGES

Les prochaines réunions des Conseils Consultatifs de Quartiers et de Villages (CCQV) auront lieu :

- CCQV Gotha - **mardi 14 mars à 18h30, petite salle du Gotha**
- CCQV Grands Champs - **mercredi 15 mars à 18h30, salle de la Corderie**
- CCQV Corbin-Ecochère - **mercredi 29 mars à 18h30, petite salle René Bossard**

CONTACT communication@ancenis-saint-gereon.fr ou 02 40 83 86 83.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Marot DUVAL
Timéo BONAMY
Côme LE BLANC
Thélio CONSTANT

JANVIER

DÉCÈS

Catherine JOLLY
Yvette BABIN née MOUNIER
Claude BODINEAU
Marie RICHARD née TESSIER
Francis PIOU
Daniel CORBIN

PERMANENCES DES ÉLU-ES

En mairie de 10h à 12h,
chaque samedi.

SAMEDI 4 MARS

Majorité | Myriam Rialet
Minorité | Nicolas Raymond

SAMEDI 11 MARS

Majorité | Bruno de Kergommeaux
Minorité | Cécile Bernardoni

SAMEDI 18 MARS

Majorité | Laure Cadorel
Minorité | Nabil Zeroual

SAMEDI 25 MARS

Majorité | André-Jean Vieau
Minorité | Sarah Rousseau

NOUVELLES ACTIVITÉS

L'ATELIER

> **Loisirs créatifs**

Changement d'adresse

Les Halles, 20 place Alsace Lorraine
02 40 09 05 37

Facebook Latelier44

TRAVAUX RUE BARON GEOFFROY

Travaux de renouvellement en tranchée du réseau et des branchements amiantés. Les activités paramédicales seront maintenues durant la durée des travaux.

CONSEIL MUNICIPAL PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu **le mardi 28 mars à 19h, salle du conseil**. La séance est publique et l'accès est libre. Vous pouvez également écouter les débats sur le site internet de la ville.

DON DE SANG

Lundi 6 mars de 8h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h, salle de la Charbonnière, Espace E. Landrain. Collecte organisée par l'association des donneurs de sang bénévoles du Pays d'Ancenis et l'EFS.

CONTACT 02 40 98 87 89

TRANSPORT À LA DEMANDE

Outre le transport solidaire, il existe également le Transport à la demande du Pays d'Ancenis. Il permet d'effectuer des déplacements de proximité. Il est accessible aux personnes en fauteuil roulant.

Ce service fonctionne :

- Le matin : du mardi au vendredi de 9h à 9h30 et de 11h30 à 12h.
- L'après-midi : le mercredi et le vendredi de 14h à 14h30 et de 16h30 à 17h.

Inscription obligatoire auprès de la mairie avec présentation d'un justificatif de domicile. L'adhésion est gratuite.

Réservation du transport par téléphone au plus tard la veille du déplacement avant 16h.

Le véhicule passe vous chercher à votre domicile.

Tarifs : A l'unité : 2,40 €. Carnet de 10 tickets : 21,00 €.

CONTACT 02 40 83 87 00

NOUVEL ÉLU



Suite à la démission de Céline Neveu-Billard, conseillère municipale de la majorité, Vivien Branchereau a été désigné pour la remplacer. Il siègera à la commission « égalité des chances, solidarité, personnes âgées ».

PORTES OUVERTES

LYCÉE BRIACÉ

Portes ouvertes sur rendez-vous uniquement.
Collège, lycée : samedi 25 mars de 9h à 12h

INSCRIPTION lycee.briace.com

LYCÉE ST THOMAS D'AQUIN

Vendredi 31 mars de 18h à 20h, 83 rue Georges Clemenceau.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS stjosta.net

INSTITUT DE FORMATION D'AIDES-SOIGNANTS

Le vendredi 31 mars de 17h à 20h et samedi 1^{er} avril de 9h30 à 12h, 47 bd Joseph Vincent.

CONTACT 02 40 96 41 22

TRANSPORT SOLIDAIRE

En partenariat avec la ville, l'Amicale des Retraités (AMIRA) et le club de l'amitié d'Ancenis-Saint-Géréon proposent un service de transport pour les personnes qui ne peuvent plus se déplacer avec leur véhicule. Il faut cotiser auprès de l'une des deux associations et faire obligatoirement une demande orale auprès de M. Dominique RONGEARD au 02 53 87 95 16.

AMIRA : 06 98 44 37 24 ou amira.presidence@orange.fr
CLUB DE L'AMITIÉ ANCENIS-SAINT-GÉREON :
06 30 87 75 27 ou clubamitie44150@orange.fr

Jeudi 2 | DURAND Daniel – 07 81 27 18 73
et PASQUIER Jean-Louis – 06 64 75 80 99

Vendredi 3 | ROUSSEAU Camille – 06 24 97 41 32
et BLONDEAU Michel – 02 40 83 77 36

Lundi 6 | PAGET Jean-Marc – 06 70 19 54 39
et LEBEAU Monique – 02 40 83 27 22

Mardi 7 | BLIGUET Yves – 07 85 87 74 62
et SUZINEAU Hubert – 07 69 37 62 13

Jeudi 9 | PASQUIER Jean-Louis – 06 64 75 80 99
et BLONDEAU Michel – 02 40 83 77 36

Vendredi 10 | DURAND Daniel – 07 81 27 18 73
et ROUSSEAU Camille – 06 24 97 41 32

Lundi 13 | PAGET Jean-Marc – 06 70 19 54 39
et RONGEARD Dominique – 02 53 87 95 16

Mardi 14 | COLLIBAULT M. Thérèse – 06 17 91 41 21
et BLONDEAU Michel – 02 40 83 77 36

Jeudi 16 | DURAND Daniel – 07 81 27 18 73
et BLONDEAU Michel – 02 40 83 77 36

Vendredi 17 | DURAND Colette – 06 26 34 06 45
et PASQUIER Jean-Louis – 06 64 75 80 99

Lundi 20 | LEBEAU Monique – 02 40 83 27 22
et PAGET Jean-Marc – 06 70 19 54 39

Mardi 21 | ROUSSEAU Camille – 06 24 97 41 32
et COLLIBAULT M. Thérèse – 06 17 91 41 21

Jeudi 23 | BLIGUET Yves – 07 85 87 74 62
et SUZINEAU Hubert – 07 69 37 62 13

Vendredi 24 | BLONDEAU Michel – 02 40 83 77 36
et DURAND Colette – 06 26 34 06 45

Lundi 27 | PAGET Jean-Marc – 06 70 19 54 39
et RONGEARD Dominique – 02 53 87 95 16

Mardi 28 | COLLIBAULT M. Thérèse – 06 17 91 41 21
et BLIGUET Yves – 07 85 87 74 62

Jeudi 30 | BLONDEAU Michel – 02 40 83 77 36
et MAUGET M. Annick – 02 40 83 77 36

Vendredi 31 | DURAND Daniel – 07 81 27 18 73
et PASQUIER Jean-Louis – 06 64 75 80 99

ÉVÈNEMENTS

DU MOIS

ANIMATIONS AU CINÉMA ÉDEN 3

Association Louis Lumière

AVANT-PREMIÈRE SURPRISE

Lundi 6 mars à 20h30

En partenariat avec l'Association Française des Cinémas Art & Essai.

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

Dimanche 12 mars

4 films seront proposés.

Tarifs réduits.

CINÉ-THÉÂTRE

Shakespeare in love

Lundi 13 mars à 19h30

Animé par les élèves de l'option et spécialité théâtre du Lycée Joubert

MARDI CLASSIQUE

Outrage

Mardi 14 mars à 20h30

Avec présentation du film.

CINÉ-BD

Les petits ruisseaux

Vendredi 17 mars à 20h15

Suivi d'un échange avec le réalisateur et auteur Pascal Rabaté.

DÉCOUVERTE DU MONDE

Ladakh

Lundi 20 mars à 14h30, 17h et 20h30

CYCLE JIM JARMUSCH

Mystery train

Samedi 25 mars vers 22h

PTIT CINÉ

Pompon ours

Dimanche 26 mars à 10h30

LUNDI C'EST L'ÉDEN

La dégustation

Lundi 27 mars à 14h30

CONTACT 02 40 83 06 02

www.cinemaeden3.fr

LOTO

Dimanche 5 mars à 14h,

salle de la Charbonnière,

Espace E. Landrain

Organisé par l'OGEC et l'APEL de l'école Sainte-Anne. Ouverture des portes dès 12h.

ATELIER DE MÉDITATION HINDOUE

Dimanche 5 mars de 10h à 11h30, salle Petipa aux Abattoirs

Par l'association EDL Bien-être.

Tarif : 10 €.

CONTACT

Edwige Leduc : 06 49 88 65 09

edlmedityoga@gmail.com

CONFÉRENCE

POURQUOI PRÉSERVER
LA BIODIVERSITÉ ?
QUELS SONT LES ENJEUX ?
Université Permanente

Lundi 6 mars à 14h30
au Cinéma Eden 3

Tarif : 5 € pour les non-adhérents.
Gratuit pour les adhérents.

CONTACT up.ancenis@univ-nantes.fr

EXPOSITION À LA GALERIE RIVES DE LOIRE

Syndicat d'Initiative

Logis Renaissance du château
L'Atelier

Du mardi 7 au dimanche 12 mars
de 14h à 18h

Exposition des œuvres des élèves
de l'Atelier.

CONTACT Syndicat d'Initiative

02 51 14 06 96 ou 06 48 81 42 38

syndicat.dinitatives.ancenis@orange.fr



PARC DE STRUCTURES GONFLABLES

Samedi 11 mars de 14h à 19h et
dimanche 12 mars de 10h à 18h,
salle de la Charbonnière, Espace
E. Landrain.

Organisé par l'APE des écoles
Madame de Sévigné

Pour les enfants de 1 à 13 ans.

Entrée : 6 €.

CONTACT animation@ape-sevigne44.fr

FORUM JOBS D'ÉTÉ & ALTERNANCE

Samedi 11 mars de 9h à 13h,
salle Loire, Espace E. Landrain

Organisé par la Mission Locale.
Venir si possible avec son CV.

CONTACT 02 40 96 44 30

www.missionlocalepaysancenis.fr

OUVERTURE DE LA PÊCHE À LA TRUITE

Samedi 11 mars de 8h à 12h et de
13h30 à 18h à l'étang de la Planche.

Organisée par l'Amicale des
Pêcheurs Anceniens. Carte de
pêche obligatoire. Ouverte à tous.

CONTACT 06 77 59 94 68

franck.beneteau@orange.fr

CONFÉRENCE

« PARENTS - GRANDS-PARENTS :
TROUVER SA PLACE,
PAS SI SIMPLE ! »

Mardi 14 mars de 19h à 21h
à Croq'loisirs

Le SIVU de l'enfance et le collectif
de parents Minute Papillon
proposent une conférence sur les
relations parents - grands-parents,
animée par Karine LE MEUR,
sophrologue.

Garderie possible à partir de 3 ans
(fournir le repas).

RENSEIGNEMENT ET INSCRIPTION

minutepapillon.parents@gmail.com

ÉVÈNEMENTS

DU MOIS

THÉÂTRE

CHERCHE CADAVRE DÉSÈSPÉRÉMENT

Salle René Bossard, rue des Vignes, à 20h30, les vendredis 17 et 24, et les samedis 11, 18 et 25 mars. À 15h les dimanches 12, 19 et 26 mars.

Par la troupe Tous en scène. Lors de sa soirée d'anniversaire, Françoise, annonce à ses proches qu'elle vient de vendre tous ses biens pour profiter de la vie et voyager...
Tarifs : Adulte 8 €, de 10 à 18 ans 4 € ; moins de 10 ans gratuit.

RÉSERVATION

06 13 56 85 74 (avant 20h) ou theatrestgereon@gmail.com

OUVERTURE DU FABLAB PAYS D'ANCENIS

Samedi 18 mars à 14h30 au lycée Jean-Baptiste Eriau

Pour apprendre à programmer une carte électronique avec des blocs à glisser déplacer type « Scratch ». 8 places disponibles.

RÉSERVATION sur www.fablabancenis.fr

ATELIER SONORE TI'SONS

Samedi 25 mars à 10h et 11h15, salle Audubon aux Abattoirs

Par l'association Yaka. Pour les familles, adultes et enfants de 0 à 5 ans. Manipulation d'instruments, comptines,... Prévoir plaid, tapis, si possible.

Tarif : 15 € le duo, 5 € personne supplémentaire, + adhésion annuelle 5 €

CONTACT 06 67 64 81 31 ou ti.sons.contact@gmail.com - Site : tisonscontact.wixsite.com/monsie

ANIMATIONS DE LA MÉDIATHÈQUE

Médiathèque La Pléiade

Toutes les animations sont gratuites et ouvertes à tous.

JEUX VIDÉO

Mercredi 1^{er} mars de 14h à 18h

PARLONS BD AVEC L'ASSOCIATION ANCENIS BD

Samedi 4 mars à 10h30

CONVERSATION EN ANGLAIS

Samedi 4 mars à 10h15 ou 11h30

Animée par la Bibliothèque anglophone d'Angers. Inscription obligatoire, nombre de places limité.

RÉALITÉ VIRTUELLE

Mercredi 8 mars de 14h à 18h

HEURE DU CONTE

Mercredi 8 mars à 16h30

RENCONTRE DE JOP

Vendredi 10 mars à 20h

Dans le cadre du Prix Ancenis BD, animée par Ancenis BD.

« LIGNES IMAGINAIRES »

Samedi 11 mars à 10h30

Atelier création de monotypes pour adultes

PETIT CINÉ

Mercredi 15 mars à 16h30

BRICO'COMPTINES

Samedi 18 mars à 9h ou 10h

Par Dominique Posca de la Cie Mano & Co. Pour les 0-3 ans.

ATELIER BRICOLAGES DE PÂQUES PUIS HEURE DU CONTE

Mercredi 22 mars à 16h30

CONCERT DE COCODORI, TRIO

Vendredi 24 mars à 20h

Musique dansante et festive inspirée du folklore américain (musique cajun, bluegrass...)

POÉSIE SANS FRONTIÈRES

Samedi 25 mars à 10h30

Lectures de poèmes dans toutes les langues

HEURE DU CONTE

Mercredi 29 mars à 16h30

RENDEZ-VOUS COUPS DE COEUR DES LECTEURS.RICES

Vendredi 31 mars à 18h

Tout public.

CONTACT 02 40 83 22 30

bibliofil.pays-ancenis.fr

FESTIVAL DE L'ILLUSTRATION ET DE LA BD DU PAYS D'ANCENIS

Samedi 25 mars de 14h à 19h et dimanche 26 mars de 10h à 18h, Espace E. Landrain.

Organisé par Ancenis BD Plus de 50 auteurs. L'invité d'honneur est Pascal Rabaté, auteur de BD reconnu (Ibicus, Les petits ruisseaux, La déconfiture...) et également réalisateur. Au programme : ateliers de dessin, Espace Manga, Espace Comics, escape game, démonstration d'imprimerie, fresques en Lego... Plusieurs prix seront décernés : le 5^e Prix BD du Pays d'Ancenis, celui de l'illustration et ceux du concours de dessins.

Une soirée « Ciné-BD », en partenariat avec le cinéma Eden 3, est proposée le 17 mars (voir programme cinéma page 13).



CONTACT ancenisbd@gmail.com

ANIMATION DANSANTE

Dimanche 26 mars de 14h30 à 19h30, salle du Gotha, rue des Maîtres

Par l'association Valse & co.
Danse en ligne ou en couple avec l'orchestre Claire Animation.

CONTACT 06 52 68 89 06
valseandco01@gmail.com

À NOTER DANS VOS AGENDAS !

« RANDONNEZ NATURE »

Dimanche 2 avril sur le site du château

Le Département de Loire-Atlantique en partenariat avec la Ville d'Ancenis-Saint-Géréon, organise une journée dédiée à la randonnée et aux activités de pleine nature. De 9 à 17h, au départ du château d'Ancenis-Saint-Géréon, plusieurs randonnées à pied et à vélos sont organisées pour tous les niveaux. De nombreuses activités autour des sports de pleine nature ainsi que des animations culturelles et patrimoniales sont également proposées. **Randonnez nature** est un événement gratuit et ouvert à toutes et tous.

RETROUVEZ LES INFORMATIONS SUR www.ancenis-saint-gereon.fr



Récit-Théâtre

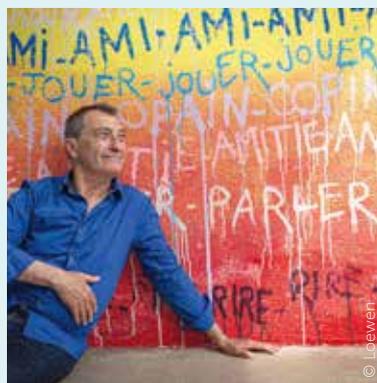
LA LEÇON DE FRANÇAIS

Samedi 4 mars à 20h30

Par Pépito Matéo. Dans cette leçon de Français, il convie les spectateurs à partager son goût pour le langage, pour l'ambiguïté des mots et les malentendus. Prétexte à toutes les excentricités, cette pseudo-conférence est aussi un témoignage sensible sur l'humanité et ses différences, sur les cultures, sur la peur de l'étranger et le vivre ensemble.

Dès 12 ans | Durée : 1h15

Tarifs : de 5 à 13 €



Théâtre jeune public

NORMALITO

Vendredi 10 mars à 20h30

Compagnie À L'Envi. Dans une classe de primaire, Lucas, souffre de se sentir trop normal et s'invente NORMALITO le super-héros qui pourra rendre normal tout le monde. Un conte moderne sur les notions de norme, différence, tolérance, tout en critiquant la dérive élitiste de notre société.

Un spectacle plein de tendresse, pensé pour toute la famille !

Dès 9 ans | Durée : 1h15

Tarif unique : 5 €

Théâtre – humour

LA MÉTARMORPHOSE DES CIGOGNES

Jeudi 16 mars à 20h30

C'est une histoire de naissance, l'histoire d'une naissance désirée par un homme, seul, entre quatre murs, en face d'un gobelet en plastique. Pendant une heure, cet homme essaye de suivre le protocole sans lequel son projet ne verra pas le jour : faire un enfant par fécondation in vitro. Marc Arnaud convoque toute une galerie de personnages avec brio, dans ce seul-en-scène aussi hilarant que délicat.

Une performance théâtrale exceptionnelle couronnée par le Molière du meilleur spectacle SEUL EN SCÈNE 2022 !

Dès 14 ans | Durée : 1h05

Tarifs : de 10 à 19 €



CONTACT BILLETTERIE

02 51 14 17 17 | theatre-ancenis.mapado.com | billetterie-theatre@ancenis-saint-gereon.fr

INFOS-RENCONTRES DE QUARTIER

Comme chaque année, la municipalité vous invite
à des "Infos-rencontres".

Vous souhaitez connaître les principaux projets de la ville ?

Vous avez des questions sur votre secteur ?

Venez échanger avec les élu-es du conseil municipal !

JEUDI 23 MARS À 19H

Salle Loire, Espace E. Landrain
Boulevard de Kirkham

SECTEUR 1 – SUD-EST

MERCREDI 29 MARS À 19H

Salle du Temps Libre (complexe
du Bois Jauni) - Rue des Jeux
Olympiques

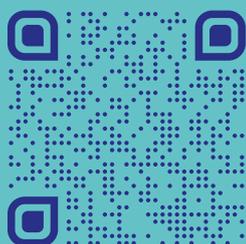
SECTEUR 2 – NORD

MERCREDI 5 AVRIL À 19H

Salle du Gotha - Rue des Maîtres

SECTEUR 3 – OUEST

NB : Si les réunions sont réparties par secteur, vous pouvez toutefois
vous rendre sur la rencontre de votre choix.



SCANNEZ ET RETROUVEZ
le bulletin en version numérique

ANCENIS
- SAINT-
GÉREON

f | ancenis-saint-gereon.fr